

FICHE INSCRIPTION 2025-2026

REFERENT FAMILLE

NOM : **PRENOM** :

ADRESSE :

TELEPHONE :

MAIL :@.....

ETAT CIVIL	ADHERENT 1	ADHERENT 2	ADHERENT 3
NOM			
PRENOM			
âge si mineur
ORCHESTRE	<input type="checkbox"/> Allegretto <input type="checkbox"/> Mélodia <input type="checkbox"/> Synfonia	<input type="checkbox"/> Allegretto <input type="checkbox"/> Mélodia <input type="checkbox"/> Synfonia	<input type="checkbox"/> Allegretto <input type="checkbox"/> Mélodia <input type="checkbox"/> Synfonia
INSTRUMENT (Référence, marque et numéro de série si personnel) <input type="checkbox"/> (SI Prêt 150€)	<input type="checkbox"/> (SI Prêt 150€)	<input type="checkbox"/> (SI Prêt 150€)	<input type="checkbox"/> (SI Prêt 150€)

Le prêt d'instrument est consenti uniquement pour les élèves contre une caution de 500€ et un contrat de prêt.

L'adhésion à l'association est obligatoire au tarif de 20€ pour les individuels et 30€ pour une adhésion famille.

Adhésion Individuelle 20€ Adhésion famille 30€

Orchestre d'apprentissage de 8 à 77 ans			
Allegretto	210€*		
Mélodia	210€*		
Synfonia	0€		
<small>Les musiciens de l'harmonie s'engagent à être présents aux différentes représentations</small>			

** Le montant est à minorer de 10€ pour les adhérents de Savoie, Aoste et des Avenièrès-Veyrins-Thuellin.*

Possibilité de règlement au trimestre pour adulte souhaitant reprendre une pratique musicale (70€ avec un coaching).

J'autorise / Je n'autorise pas (rayer la mention inutile) dans le cadre des activités que vous et vos enfants pratiquent lors des diverses manifestations de l'association Synfonia à prendre ou utiliser des images ou vidéos.

Fait à :

Le :

Signature :

FICHE INSCRIPTION 2025-2026

Inscription avec règlement à adresser uniquement par voie postale à :

Pascale LOESCHER (secrétaire)
223 Route Alphonse Belmont
38490 CHIMILIN

Montant Adhésion + Atelier :€

Montant location : 150 €

(Un chèque de caution sans date et non encaissé sera demandé et un contrat de prêt sera établi lors du prêt de l'instrument.)

Montant total à régler :€

! Ne seront remboursés que les abandons pour cause de déménagement ou longue maladie.

Règlement :

- Je règle par virement en une seule fois en octobre :

RIB de l'association : FR76 1810 6008 1072 1134 4805 071

- Je règle par chèque en 6 fois maximum :

Octobre :€ chèque N° :

Novembre :€ chèque N° :

Décembre :€ chèque N° :

Janvier :€ chèque N° :

Février :€ chèque N° :

Mars :€ chèque N° :

Avril :€ chèque N° :

Mai :€ chèque N° :

Juin :€ chèque N° :

! Uniquement les instruments des musiciens de Synfonia (Harmonie) sont assurés par l'association pour les musiciens lors des répétitions et diverses prestations.

Fait à : Le :

Signature :